

### L'ajournement

LES PÉNITENCIERS—LA RUMEUR D'ÉMEUTE À  
L'ÉTABLISSEMENT KENT—LES MESURES DU GOUVERNEMENT

**M. Benno Friesen (Surrey-White-Rock-Delta-Nord):** Monsieur l'Orateur, la nuit du 28 octobre, il y a eu une émeute à l'établissement Kent en Colombie-Britannique. Le 29 octobre, comme le rapporte le *hansard* à la page 692, j'ai posé au solliciteur général (M. Lawrence) la question suivante:

Peut-il confirmer ou infirmer la rumeur selon laquelle il y aurait eu une émeute hier soir à l'établissement Kent et nous dire s'il y a eu des dommages, nous donner une idée de leur ampleur et nous dire, enfin, si l'on a entrepris une enquête?

Cet événement constitue le point culminant de l'agitation qui règne dans les pénitenciers de la Colombie-Britannique et du district régional du Pacifique. En vérifiant le dossier de ce district, j'ai appris qu'en février 1975, il y a eu au gymnase du pénitencier de la Colombie-Britannique un incident au cours duquel un agent des services récréatifs, M. Blady, a été retenu en otage. En juin, il y a eu la célèbre prise de 15 otages au cours de laquelle Mary Steinhauer a été tuée. C'est à la suite de cette tragédie que la Commission Farris a publié son rapport. J'ajoute en passant que de toutes les émeutes et de toutes les prises d'otages qui se sont produites en Colombie-Britannique, c'est la seule qui ait entraîné la publication d'un rapport qui ne venait pas du ministère. Quinze otages ont été pris cette fois-là. En juillet de la même année, un homme a été détenu chez un coiffeur.

● (2205)

En février 1976, deux agents nommés Crawford et Ford ont été pris comme otages dans l'unité correctionnelle spéciale. Un agent nommé Frew a été détenu comme otage dans l'unité PC en mai 1976. En septembre de la même année, MM. Kitchen et Wally Day ont connu le même sort. En même temps, les détenus ont détruit l'aile est du pénitencier de la Colombie-Britannique et causé environ 1 million de dollars de dommages. J'ajoute que la direction que nous avons alors dans le district régional du Pacifique prise d'un beau zèle, a fait reconstruire l'aile au complet bien qu'ayant décidé d'abandonner le pénitencier de la Colombie-Britannique deux ou trois ans plus tard. Elle a donc dépensé 1 million de dollars pour une aile qui a à peine servi depuis et qu'elle projetait déjà d'abandonner. On ne peut donc pas dire que le district régional du Pacifique soit très bien administré. L'agent du district régional sait vraiment se débrouiller.

En février 1978, le célèbre Andy Bruce et ses acolytes ont pris d'autres otages. Ils ont tout cassé dans la section des visites et des transferts à l'entrée du pénitencier de la Colombie-Britannique et y ont détenu des otages. L'un des prisonniers avait réussi à obtenir une arme. Ils ont détruit les dossiers, mis le feu et barbouillé les murs de toute la section. Depuis 1975, il y a eu sept ou huit émeutes, prises d'otages ou autres révoltes destructives au pénitencier de la Colombie-Britannique.

Nous en venons maintenant à l'émeute et aux autres dommages causés au tout nouveau pénitencier de Kent en Colombie-Britannique, qui est le *nec plus ultra* du service pénitentiaire de la Colombie-Britannique. Les mêmes fonctionnaires appliquent les mesures adoptées par le ministère du solliciteur général dans le service pénitentiaire en Colombie-Britannique depuis quelques années. Ce sont eux qui veulent instaurer le principe de l'ordre inverse de mérite pour se débarrasser du

personnel qu'ils ne jugent pas efficace. J'ai déjà déclaré ici même que si nous voulons appliquer à l'envers le principe du mérite, il fallait commencer par le haut, se défaire du directeur et du directeur-adjoint des services pénitentiaires de la région du Pacifique.

● (2210)

On a institué une enquête interne en Colombie-Britannique—en fait, je pense qu'elle vient d'être terminée—sur cette dernière rébellion. Laisser les services pénitentiaires de la région du Pacifique mener une enquête interne c'est comme si on demandait au Ku Klux Klan de déterminer si le racisme sévissait au sein de cette organisation. C'est comme si on demandait à la Mafia si elle était en faveur de la violence. Je le répète, c'est l'histoire du loup qui se fait berger. L'enquête aboutira à presque rien.

Les agents responsables, non pas ceux de l'établissement Kent, savaient qu'une émeute se préparait. Leur petit doigt le leur avait dit. Une semaine auparavant, un prisonnier s'était taillé les poignets. Où sont les administrateurs qui appliquant à l'envers le principe du mérite, savent se débarrasser des subalternes tout en gardant leurs postes. Ils tentent de sauver leur peau, mais veulent se débarrasser des subordonnés qui ne jouissent pas de leur faveur.

Il faut enquêter non seulement sur l'émeute survenue à l'établissement Kent, mais aussi sur l'administration des agents supérieurs de la région du Pacifique. Car ils ne savent pas diriger un établissement. Il faudrait examiner leur gestion pour déterminer s'ils sont en mesure d'administrer les services de la région, s'ils ont la compétence nécessaire. Après avoir assisté dans l'espace de quatre ans à sept ou huit émeutes et à des prises d'otages, nous pouvons conclure que ce ne sont pas de bons administrateurs. Nous devons faire appel à des gens compétents.

Le solliciteur général a dit qu'une enquête était en cours. Je crois qu'elle est terminée maintenant. Je ne m'attends pas à des mesures énergiques. Nous aurons droit aux mêmes rapports qui ont fait suite à toutes les autres enquêtes, à l'exception de la Commission Farris. Nous aurons droit à la même mise en scène. Rien ne va changer à moins que l'on ne procède à un nettoyage en règle au niveau des cadres supérieurs de la région du Pacifique.

**M. Bob Jarvis (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je vais répondre à la question au nom du solliciteur général (M. Lawrence): qu'il me soit permis de faire remarquer tout d'abord au député de Surrey-White-Rock-Delta-Nord (M. Friesen) que l'on peut difficilement qualifier l'événement en question d'émeute et qu'il ne s'agit certainement pas d'une prise d'otage. Voici les faits.

Le 28 octobre 1979, à 23 h 40, un détenu a commencé à faire du bruit dans sa cellule après que l'on ait refusé de lui donner les médicaments supplémentaires qu'il avait demandés. À 23 h 44, ce soir-là le détecteur de fumée automatique de sa cellule s'est déclenché. Le détenu s'était barricadé et la porte de sa cellule était coincée. La porte automatique ne s'ouvrait pas et le personnel a dû forcer la porte de sa cellule. Le détenu a été conduit à l'hôpital de l'institution où on l'a soigné pour des brûlures superficielles aux mains et au nez.